Zeitschrift: Rapport annuel / Musée National Suisse

Herausgeber: Musée National Suisse

Band: 27 (1918)

Rubrik: Administration du château de Wildegg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Administration du château de Wildegg.

Les comptes de gérance pour 1917 présentent, cette année encore, des résultats favorables.

La fondation Effinger-Wildegg a contribué, par une subvention de frs. 1000, à l'achat de clichés destinés à illustrer "l'Histoire du château et de ses habitants" rédigée par le Directeur du Musée national, à la demande du comité de la Société d'histoire du canton d'Argovie. En même temps elle mettait à la disposition de cette société les clichés qui ont servi à M^{IIe} Julie d'Effinger pour sa chronique du château de Wildegg de 1584 à 1703. La première partie de ce travail, qui traite de l'histoire du château et de ses habitants, des origines jusqu'au déclin de cette maison en 1803/04, illustrée de 16 planches et de 74 figures, a paru à la fin de l'année, comme 37^{me} volume des publications de cette société. La dernière partie sera achevée l'an prochain et en même temps l'ouvrage entier sera mis en librairie. La fondation Effinger-Wildegg en recevra gratuitement 50 exemplaires, en dédommagement de la subvention.

Au printemps, ont été édités un petit guide illustré, rédigé par le Directeur du Musée national, et une série de cartes illustrées.

Les pièces du 2^{me} étage, qui avaient été complètement modernisées au début du XIX^e siècle, ont été rétablies telles qu'elles étaient au XVII^e. Les anciennes peintures des plafonds, entièrement conservées, et les peintures murales en partie encore existantes ont permis d'exécuter cette restauration de la manière la plus satisfaisante. Les pièces ont été meublées dans le style de l'époque, en partie à l'aide de meubles pris dans les dépôts du Musée. L'installation doit être achevée pour le 1 mai 1919.

D'autres travaux dans la salle des domestiques, dans le fumoir et dans plusieurs parties du château ont été soit exécutés immédiatement, soit prévus. En même temps, on a étudié un nouvel arrangement des vitraux. Pour couvrir les frais de restauration, le Conseil fédéral nous a accordé un crédit exceptionnel, prélevé sur les fonds de la Fondation.

A l'unanimité, la Commission du Musée a refusé de vendre à la commune de Holderbank, des terrains situés en bordure de l'Aar et appartenant au château, les conditions du legs ne permettant l'aliénation d'aucune partie du domaine, à l'exception de quelques parcelles qui pourraient convenir comme terrain de construction. En revanche, la commune de Holderbank a pu, ainsi qu'elle le faisait jusqu'à présent, louer ces terrains pour la culture. La Commission a eu de nouveau à prendre énergiquement position contre les prétentions des autorités cantonales et de la commune de Möriken, de s'immiscer dans l'administration des forêts dépendant du château. La surveillance de celles-ci a été confiée à l'inspectorat fédéral des forêts.

Le procès avec la fabrique des explosifs de Dottikon, pour empoisonnement des poissons de l'Aa et du Bünz, n'est pas encore terminé.

La direction a dressé un inventaire provisoire et sommaire des archives du château. A cette occasion, il a été décidé de faire encadrer et d'exposer dans les différentes pièces du château les estampes les plus intéressantes de Freudenberger, König etc., jusqu'alors conservées en portefeuille.

Dans la séance de septembre, la Commission a approuvé le budget pour 1919. Elle a profité de cette occasion pour inviter les membres du gouvernement argovien à visiter le château, où la délégation a été reçue par le Chef du Département fédéral de l'Intérieur.